



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le 03/07/2026

ID : 045-214502858-20260629-DELIB2026_63-DE

S²LO



FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale Des Finances Publiques
Direction régionale des Finances Publiques du
Centre Val de Loire et du département du Loiret
Pôle d'évaluation domaniale

Cité administrative Coligny – BAT P3
131 rue du Faubourg Bannier
CS 54211
45042 ORLEANS Cedex 1
Téléphone : 02 18 69 53 12
Mél. : drfip45.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Martine FRITSCH
Téléphone : 02 18 69 53 04
courriel : martine.fritsch@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS : 31173140

Réf. OSE : 2026-45285-30404

Le 12/05/2026

La Directrice régionale des Finances
publiques du Centre Val de Loire et du Loiret

à

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELE

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Objet : Cession amiable – ancienne venelle.

Par saisine en date du 07/05/2026, vous sollicitez l'avis du pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession, par la commune de Saint Jean de la Ruelle au profit des Consorts VALLET, propriétaires de la parcelle cadastrée section AH n° 1191, d'un terrain d'environ 6 m² au sein de la parcelle cadastrée section AH n° 1383.

Perpendiculaire à la rue de l'Aumône, le terrain triangulaire est, en fait, intégré à une ancienne venelle fermée par des portillons et débouchant sur une propriété privée.

En conséquence, s'agissant d'une parcelle en nature réelle de jardin, une **valeur vénale de 234 €, soit 39 € HT/m²**, peut être retenue.

Le présent avis est valable 18 mois.

Pour la Directrice régionale des Finances publiques,
et par délégation,

Martine FRITSCH

Inspectrice des Finances publiques

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.